

de nos cuisines, lorsqu'ils ont mis en défaut l'art de l'ébéniste, peuvent encore trouver un utile emploi : les parties les moins corrodées sont coupées par bandes, percées de trous, et recouvertes d'un vernis noir par les layetiers, qui en protègent les bords et les angles de leurs cuisses ; le reste peut, traité par l'acide pyroligneux, fournir une belle couleur noire pour les impressions sur tissus.

Magasin Pilloresque.

Nous reproduisons avec beaucoup de plaisir, de la *Minerve*, la lettre suivante de A. Archambault, Ecr. l'un des Gérans de la Banque de St. Hyacinthe. Les amis de la prospérité du pays, nous n'en doutons pas, se rejoindront avec nous du succès de cet établissement. On n'oubliera pas que, si les Banques sont d'un immense avantage dans les villes populeuses, où se fait un commerce plus étendu, elles ne le sont pas moins dans les campagnes, tant pour donner un nouvel essor à l'agriculture et développer les autres ressources locales que pour y faire cesser le fléau de l'usure. L'éducation étant plus répandue dans les villes, l'usure doit y faire moins de ravages, mais le malheureux cultivateur, trop peu défiant, est presque toujours forcé de recourir à un de ces vampires qui ne le lâchent qu'après avoir dévoré sa substance. C'est pour mettre des bornes à l'usure qu'en plusieurs pays on établit des banques dans les campagnes et qu'on y reçoit des dépôts d'argent, qui quelquefois ne s'élèvent pas au-dessus de 10 chelins. L'homme de journée même peut y voir, sûrement et honnêtement, fructifier le produit de ses épargnes, tandis que l'emprunteur est sur de n'emprunter qu'à un taux légal.

St. Hyacinthe, 14 Déc. 1836.

M. L'ÉDITEUR,

Je suis informé que quelques individus qui se disent mes amis, font circuler dans le public que je me suis retiré de la *Banque Canadienne* dont je suis un des gérants, et cela dans l'intention de nuire à cette institution, qui, malgré l'opposition qu'elle a éprouvée, a fait des progrès étonnans. Je nie donc l'avancé de ces prétendus amis, étant encore gérant de cette Banque et pour laquelle je voue tous mes soins, mes moyens et l'influence que je puis avoir parmi mes concitoyens afin d'en augmenter la prospérité. J'aurais eu assez de charité pour ne pas démasquer ces personnes ennemies de tout bien public, mais, je me crois en honneur obligé de le faire, afin de détourner le mal que ces faux bruits pourraient occasionner.

A. ARCHAMBAULT.

EDUCATION.

De la Minerve.

Le Comité nommé à l'Assemblée tenue à Montréal dans le cours de Septembre dernier, dans l'intérêt de l'éducation, vient d'adresser la Circulaire suivante dans les campagnes. Nous ne doutons pas que les habitans

du pays ne s'empressent de seconder les efforts de cette association volontaire.]

Montreal, 21 Nov. 1836.

MONSIEUR,

Le sujet de l'Éducation ayant depuis quelque temps attiré l'attention publique d'une manière spéciale, une Assemblée des Citoyens de Montréal eut lieu le 5 septembre dernier pour aviser aux moyens les plus propres à avancer les intérêts de cet objet important. A cette assemblée des résolutions furent passées et rendues publiques par la voie des Journaux. En conséquence d'une de ces résolutions, un comité fut nommé pour mettre à exécution les vues de l'assemblée, et depuis, le comité s'est organisé en se nommant des Officiers et surtout un comité exécutif chargé des devoirs les plus actifs.

Les individus composant le comité sont tombés d'accord que l'éducation est moins répandue dans cette Province que dans les pays circonvoisins. Sans en appeler à une foule de considérations générales qui se présentent à l'esprit de tout homme tant soit peu réfléchi et éclairé, afin de montrer l'importance vitale de l'instruction, ils ne peuvent s'empêcher de dire avec tous leurs concitoyens qu'ils regardent l'éducation générale et immédiate de la population de cette Province comme un objet du plus vif intérêt et digne de l'attention la plus vigilante.

Ils sont convaincus que sans l'éducation, l'homme ne peut faire à ses semblables tout le bien qu'ils ont droit d'en attendre dans l'état de société, et il ne peut non plus se placer lui-même dans la position que les lumières assurent toujours à celui qui la possède. Il est donc du devoir de chacun, soit comme individu, soit comme membre de la grande famille humaine de faire usage de l'influence qu'il peut exercer, pour encourager les hommes à cultiver leur esprit. L'homme sans instruction est l'inférieur de l'homme instruit dans toutes les relations de la vie. Ce n'est pas à dire que la connaissance de la lecture et de l'écriture constitue à elle seule l'éducation, et que les personnes qui la possèdent sont supérieures à celles qui en sont ignorans. La lecture et l'écriture ne sont que des moyens d'acquérir l'instruction. Il est une foule d'individus qui, doués d'une intelligence peu commune, ont déployé, sans le secours de ces connaissances, des qualités supérieures de l'esprit et du cœur ; l'on ne peut disconvenir que toutes choses égales, ceux qui dans leur jeunesse ont eu l'avantage d'être instruits sont généralement supérieurs à ceux dont l'esprit est demeuré sans aucune espèce de culture.

Il y a maintenant dans tout le monde chrétien et civilisé une excitation intense au sujet de l'éducation. Partout se manifeste une détermination philanthropique d'ouvrir le livre des connaissances à toute la race humaine. En Europe les animosités engendrées par des guerres longues et sanglantes se sont calmées en grande partie par l'influence des lumières et des connaissances, qui ont enseigné aux hommes à mieux comprendre leurs intérêts et leur bonheur véritable.

La Prusse montre peut-être le résultat le plus satisfaisant des efforts bien dirigés d'un gouvernement pour avancer la cause de l'éducation. Elle a su appliquer d'une manière judicieuse son organisation militaire si parfaite à l'établissement et à la régie de ses écoles devenues aussi célèbres sous Frédéric-Guillaume que ses armées étaient